

ALGER

Extract of Alger républicain



<http://alger-republicain.com/Sahara-Occidental-occupe-Voici-les.html>

Sahara Occidental occupé : Voici les pays de l'UE qui bénéficieront de la sale pêche

- Actualité politique internationale - Maghreb -

Publication date: mardi 25 février 2014

Description:



? la pêche européenne au Sahara Occidental occupé" title="" />

Sahara Occidental occupé : Voici les pays de l'UE qui bénéficieront de la sale pêche

Onze États de l'UE ont reçu des droits de pêche au large des côtes du Sahara Occidental occupé dans le cadre de l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche conclu avec le Maroc. Les propriétaires de poissons, vivant dans des conditions humanitaires aiguës, reçoivent une aide d'urgence de l'UE ne valant qu'une fraction de ce que ces onze États vont récolter.

in Fish Elsewhere

24.02.2014

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

		Member State	Licences or quotas
Small-scale fishing in the north	Seiners < 100 GT	Spain	20
	Bottom longliners, <40 GT	Spain	25
Small-scale fishing in the south	Bottom longliners, 240 GT < 150 GT	Portugal	7
	Rod and pole < 30 GT	Portugal	3
Demersal fishing	Bottom longliners	Spain	10
	Trawlers	Spain	7
Tuna fishing	Pole-and-line vessels	Portugal	4
		Spain	5
Industrial fishing		Italy	

UE ont reçu des droits de pêche au large des côtes du Sahara Occidental occupé dans le cadre de l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche conclu avec le Maroc. Les propriétaires de poissons, vivant dans des conditions humanitaires aiguës, reçoivent une aide d'urgence de l'UE ne valant qu'une fraction de ce que ces onze États vont récolter." title="" />

Onze États de l'UE ont reçu des droits de pêche au large des côtes du Sahara Occidental occupé dans le cadre de l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche conclu avec le Maroc. Les propriétaires de poissons, vivant dans des conditions humanitaires aiguës, reçoivent une aide d'urgence de l'UE ne valant qu'une fraction de ce que ces onze États vont récolter.

Le Parlement marocain a adopté le 10 février 2014 l'accord de pêche UE- Maroc. Le processus politique étant maintenant terminé, les pêcheurs de l'UE attendent avec impatience la fin des procédures techniques pour pouvoir mettre la voile pour le Maroc - et le Sahara Occidental, dernière colonie de l'Afrique, qui est en grande partie occupé par le Maroc.

Le Maroc n'a aucun droit juridique ni moral de vendre les riches ressources halieutiques du Sahara Occidental, un fait que l'UE a choisi d'ignorer lors de l'accord de la transaction. Mais quels États membres de l'UE bénéficient-ils de l'accord très controversé ?

Le tableau ci-dessous montre la répartition des licences de pêche ou quotas par catégorie de pêche, comme convenu par le Conseil européen en novembre dernier. Quatre des six catégories sont ouvertes ? la pêche au Sahara Occidental, en raison de leur portée géographique : alors que chacune de ces catégories a une limite géographique nord, tout ce qui est au sud de cette latitude spécifique semble être partie gratuite. Ce sont des catégories 3 ? 6 ; la pêche artisanale dans le sud, la pêche démersale, la pêche au thon et la pêche industrielle des espèces pélagiques.

Beaucoup d'encre a coulé sur les intérêts purs et durs de l'Espagne dans cet accord, comme en témoigne le lobbying massif de l'Espagne en sa faveur. Sur les 108 licences de pêche prévues par l'accord, l'Espagne en effet reçoit la part du lion : 90 licences. La moitié de ces licences pourrait être utilisée pour la pêche au Sahara Occidental.

Les 18 licences restantes sont réparties entre le Portugal - qui reçoit 14 licences, dont 4 pourrait être utilisées au Sahara Occidental - et la France, qui se retrouve avec 4 licences qui pourraient toutes être utilisées dans les eaux occupées.

En plus des 108 licences de pêche, l'accord prévoit 80.000 tonnes annuelles dans la lucrative catégorie pélagique industrielle, soit 60.000 tonnes de plus par an que dans l'accord précédent. Les 80.000 tonnes sont divisées en plus petits quotas qui sont accordés aux différents États membres de l'UE.

Sahara Occidental occupé : Voici les pays de l'UE qui bénéficieront de la sale pêche

Les Pays-Bas ont reçu la plus grande part, avec 24 567 tonnes, suivie par les 20 693 tonnes de la Lituanie et les 11 640 tonnes de la Lettonie. Sept autres États membres de l'UE ont un plus petit quota soit, l'Allemagne (6467 tonnes), la Pologne (4525 tonnes), le Royaume-Uni (4525 tonnes), l'Irlande (2917 tonnes), la France (2644 tonnes), le Portugal (1555 tonnes) et l'Espagne (467 tonnes).

La pêche pélagique est particulièrement inquiétante, car elle a lieu presque exclusivement dans les eaux du Sahara Occidental occupé. Les propres réserves pélagiques du Maroc ont été gravement surexploitées ou même épuisées. Les stocks pélagiques au large du Sahara Occidental courent maintenant le même risque, puisqu'ils sont ciblés par les navires industriels européens et russes ? travers une transaction illégale avec le gouvernement d'un autre pays. Et par l'augmentation de la flotte industrielle privée sous pavillon marocain ou des Caraïbes, comme décrit dans ce rapport de Greenpeace de novembre 2013.

L'UE versera 30 millions d'euros par an au Maroc pour ces droits d'accès, et un supplément de 10 millions d'euros est versé par le secteur de la pêche. Dans le même temps, les personnes qui ont fui le Sahara Occidental suite ? l'occupation illégale vivent dans une situation humanitaire désespérée. L'UE ne paie qu'une fraction du montant ci-dessus aux Sahraouis en aide d'urgence, par ECHO l'organisation humanitaire de l'UE.

Fishing category	Type of vessel	Member State	Licences or quota
Small-scale fishing/north, pelagic species	Seiners < 100 GT	Spain	20
Small-scale fishing in the north	Bottom longliners, <40 GT	Spain	25
		Portugal	7
	Bottom longliners, ≥40 GT <150 GT	Portugal	3
Small-scale fishing in the south	Rod and pole < 80 GT	Spain	10
Demersal fishing	Bottom longliners	Spain	7
		Portugal	4
	Trawlers	Spain	5
		Italy	0
Tuna fishing	Pole-and-line vessels	Spain	23
		France	4
Industrial fishing for pelagic species	80 000 tonnes per year With a maximum of 10 000 tonnes per month for the whole of the fleet, except for August till October, for which the monthly ceiling is 15 000 tonnes Distribution of vessels authorised to fish: 10 vessels of more than 3 000 GT 3 vessels of between 150 and 3 000 GT 5 vessels of less than 150 GT	Germany	6 467 t
		Lithuania	20 693 t
		Latvia	11 640 t
		Netherlands	24 567 t
		Ireland	2 917 t
		Poland	4 525 t
		United Kingdom	4 525 t
		Spain	467 t
		Portugal	1 555 t
		France	2 644 t

Articles sur le sujet, ? lire :

- [Sahara occupé : l'UE bafoue les droits humains le Jour de ses droits](#)
- [Manifestation contre la pêche Espagne/UE au Sahara : nombreux blessés](#)
- [Le Danemark votera « non » au projet d'APP avec le Maroc](#)
- [Sahara occupé : l'UE bafoue les droits humains le Jour de ses droits](#)